



Procès verbal du premier conseil d'école
7 novembre 2017

Personnes présentes

Enseignants			
Noms	Présent (X) ou Excusée (E)	Noms	Présent (X) ou Excusée (E)
Mme MARQUE Magali	X	Mme GENOLHAC Anne Laure	X
Mme SANCHEZ Sindy	X	Mme GOULARD Françoise	X
Mme FITAMANT Aurélie	X	Mme SAVARIC Amandine	X
Mme MIALET Marie	X	Mr DESSIN Julien	X
Mme PRADAT Agathe	X	Mr DUTHEIL Denis	X
Mme COSTES Claudine	X	Mme COMPAGNON Fanny	X
Mme LAVENIER Maryline	X		
RASED			
Mme BRAULT Céline	X	BAYON Marie	E
Mme GASQ Françoise	E		
BCDiste			
Parents élus			
Titulaires		Suppléants	
Mme BOBIN Agnès	X	Mme FIDALGO Sonia	
Mme PAOLASINI Audrey	X	Mme MALHOUL Leïla	
Mme NABBACH Malika	X	Mme MARSAUD Emmanuelle	
Mme LOPEZ Florence	X	Mme KODJO Prisca	
Mr DESMIER Gilles	X	Mme THELLIER Emmanuelle	
Mme DESMORIEUX Pascale	X	Mme COCHEREAU Patricia	X
Mme TAFAT Ouerdia	X	Mme BICEP Esselyne	X
Mme BALLE Joëlle	X	Mme HAGUY Magalie	X
Mr BETHANE Farid			
Mme BERNADO Elisabeth	X		
Mr PELLET Olivier	X		
Responsable accueil de loisirs		Représentant mairie	
		Mme LOCQUENEUX Sandrine	X
		Mr CHIROUZE	
DDEN		IEN	
Mme BATTUT	X	Mme EYBERT Marie	E

1. Présentation du RASED (Réseau d'Aide aux Elèves en Difficulté)

Le Rased du Faubourg de l'Arche est composé de Mme BRAULT, Mme GASQ. Mme BAYON intervient désormais sur toutes les écoles.

Le Rased sur la ville est constitué de 3 psychologues, 2 maitres E et un maitre G. A partir de cette année les demandes sont traitées par l'inspection qui répartit les aides en fonction des priorités.

Mme BRAULT, psychologue de l'Education nationale, intervient essentiellement sur des problématiques liées à la scolarité, mais également des difficultés affectives. Elle intervient à la demande des enseignants ou directement à la demande des parents.

Plusieurs missions lui sont confiées :

- les élèves en situation de handicap. Elle participe à l'élaboration du dossier à transmettre à la MDPH, accompagne la famille et l'équipe dans l'accueil et la compréhension des difficultés particulières de ces enfants. Elle participe aux Équipes de Suivi de la Scolarisation avec l'enseignant référent.
- les élèves en difficulté. Après une concertation avec l'enseignant pour cerner les difficultés rencontrées, elle choisit la modalité d'intervention la plus adaptée (observation en classe, proposition de bilan à la famille, recours à un partenaire extérieur comme l'orthophoniste, consultation dans un centre de référence des troubles des apprentissages...).

- les élèves particulièrement performants (EIP) qui peuvent parfois rencontrer des difficultés d'adaptation au système scolaire.

Elle sollicite systématiquement les parents pour un échange au sujet de leur enfant et avoir leur autorisation si des entretiens ponctuels ou un bilan psychologique s'avèrent pertinent. A l'issue du bilan elle formule des recommandations sur l'éventuelle prise en charge la mieux adaptée aux difficultés de l'enfant.

Mme BAYON, enseignante spécialisée G dans les aides à dominante rééducative travaille sur les savoirs être. Elle intervient à la suite d'une demande d'aide de l'enseignant auprès des élèves qui rencontrent des difficultés être élève. L'objectif est de renforcer l'estime de soi, d'améliorer la relation aux autres, restaurer le désir d'apprendre, donner du sens aux apprentissages. C'est pour cette raison qu'elle entame un projet avec la classe de CE2 **Projet avec les CE2B sur la base de la recherche de M. Tisseron, « le jeu des trois figures »**.

Mme GASQ, maître E, intervient auprès de petits groupes d'élèves ou en co-intervention avec l'enseignant auprès d'élèves ayant des difficultés d'apprentissage.

2. Présentations, résultats élections, structure et effectifs de l'école

Année	Inscrits	Votants	Exprimés		Nuls
	2015	467	132	117	
	% inscrits	28,27%	88,64%		
			PEEP	FCPE	
			66	51	
			56,41%	43,59%	
Année	Inscrits	Votants	Exprimés		Nuls
	2016	459	100	87	
	% inscrits	21,79%	87%		
			PEEP	FCPE	
			46	41	
			52,87%	47,13%	
Année	Inscrits	Votants	Exprimés		Nuls
	2017	418	139	128	
	% inscrits	33,25%	92,08%		
			PEEP	FCPE	
			50	78	
			39,06%	60,94%	

Soit 4 sièges à la PEEP et 7 à la FCPE. On peut noter **une hausse** de la participation.

Une demande est faite à la mairie pour que les enveloppes soient imprimées avec les éléments qui doivent paraître : Nom, Prénom, nom de l'élève et signature.

Structure de l'école

Classes	Effectifs	Classes	Effectifs	Classes	Effectifs	TOTAL : 255 (-18 par rapport à 2016)
CP1	24	CE2A	25	CM1/2	18	
CP2	24	CE2B	25	CM2A	25	
CE1A	22	CM1A	22	CM2B	24	
CE1B	23	CM1B	23	UPE2A	13	

Prochains conseils d'école :

- jeudi 8 février 2018 de 18h15 à 20h15 ;
- mardi 19 juin 2018 de 18h15 à 20h15.

3. Information sur le nouveau portail famille « Courbevoie chez moi »

Le retour des familles est globalement plutôt négatif avec le sentiment que cela a compliqué les procédures qui par ailleurs, comme tout nouvel outil, dysfonctionne parfois. Mme Locqueneux rappelle que ces dysfonctionnements devraient rentrer dans l'ordre et qu'à court terme cela devrait permettre un espace unique qui permettra d'être au plus près de la réalité sur les facturations. Proposition que les modifications exceptionnelles soient précisées par les parents

4. Fusion des écoles Alexandre Dumas et Musset

Les parents manifestent une inquiétude sur des travaux en site occupé par les élèves. Madame Locqueneux

rappelle que la commune a plusieurs expériences en la matière et qu'elle a l'habitude de gérer ces situations. Elle ajoute également, en réponse aux familles qui veulent connaître l'échéancier, qu'à chaque phase des réunions de concertation et d'information auront lieu. Un référent mairie est également présent sur le site tout au long des travaux.

La première réunion sera une réunion publique pour présenter le projet aux parents **le jeudi 14 décembre 2017 à 19h** à l'école Dumas.

Les enseignants font également remonter une inquiétude sur la taille des classes et la promiscuité qui va être occasionnée lorsque toutes les classes seront rassemblées dans la même aile.

5. Le « vivre ensemble » au sein de l'école

a) Vote du règlement intérieur

Le règlement modifié est voté à l'unanimité. Une proposition est faite de chercher à l'alléger l'an prochain tout en conservant la teneur.

b) Règlement à l'intention des élèves et mise en place des messages clairs

Nous avons consacré un conseil de cycle sur le climat scolaire pour harmoniser les pratiques. Il en ressort que les trois lois protectrices sont réactivées, surtout au niveau des CP qui n'ont pas été associés à ce travail l'an dernier.

Par ailleurs, et dès la rentrée de novembre dans toutes les classes, les messages clairs, prélude à la médiation par les pairs vont être mis en place dans toutes les classes par un travail de visionnage du protocole, un travail de scénette, de lecture en réseau sur les émotions. Cela se déclinera dans les classes en fonction des supports laissés aux choix des enseignants et en fonction des niveaux.

Notre charte, c'est-à-dire nos valeurs communes restent les 3 lois protectrices :

1^{ère} : Je prends soin de moi.

2^{ème} : Je prends soin des autres.

3^{ème} : Je prends soin du matériel.

Des affiches vont être produites les reprenant ainsi que le protocole de message clair. La duplication en grand sera demandée à la mairie de façon à ce qu'elles soient présentes dans tous les lieux clé de l'école et pour le temps du Val avec qui nous travaillons en cohérence. Les parents demandent que le document soit communiqué aux familles pour pouvoir en parler avec leurs enfants.

Les anciennes affiches avec trop d'écrits vont être retirées. Les étapes de résolution restent nos références.

Les fiches de réflexion pourront toujours être utilisées dans certains cas et si l'on peut garantir à l'élève un temps de retour et de réflexion avec l'adulte.

Enfin des conseils d'enfants vont être mis en place dans la majorité des classes et peut être un conseil à l'échelle de l'école avec des représentants de chaque classe dans le courant de l'année ou plus certainement l'an prochain.

c- Médiations par les pairs et explicitation

Cette année l'équipe enseignante ainsi que trois personnes du Val vont pouvoir bénéficier de la formation complète sur la « Médiation par les pairs ». Ceci est une étape cruciale pour pouvoir réellement mettre en œuvre cette médiation et s'inscrire dans la durée en étant en capacité de pouvoir former chaque année une nouvelle cohorte de médiateurs chez les élèves volontaires. Il s'agit normalement d'une formation de 18h. Une autre formation sur l'explicitation devrait permettre aux enseignants de rendre plus explicite les enseignements afin de faire entrer plus facilement les enfants dans une dynamique d'élève et d'apprenant qui « ne fait plus pour faire » mais qui comprend les enjeux de ce qu'il est en train de faire.

d- Pôle harcèlement

Chaque circonscription est dotée d'un pôle harcèlement constitués de personnes ressource formées. En cas de situation de harcèlement présente dans l'école cette dernière fait appel à ce pôle pour l'évaluation de la situation et prise en charge si nécessaire. La prise en charge s'appuie sur la méthode Pikas. Elle s'appuie sur une démarche bienveillante qui engage des entretiens individuels avec harcelé et harceleurs de façon à créer

l'empathie et se mettre à la place de... jusqu'à résolution du problème. Si le problème perdure alors cela relève d'autres instances et la main sera donnée aux personnes compétentes. Un très gros pourcentage des situations est dénoué par cette démarche. Les parents peuvent être à l'origine de la demande si c'est eux qui sont informés de la situation par leur enfant.

e- Manifestation éventuelle de fin d'année

L'équipe et le Val sont prêts à reproduire le marché de Noël de l'an dernier mais dans un autre lieu, préau par exemple pour permettre d'échanger et d'être dans un espace ouvert. Les enseignants vont faire travailler des chants aux élèves par niveaux de classe. Ces derniers seront filmés et la vidéo projetée en boucle pendant le marché de Noël.

Proposition du jeudi 14 décembre pour l'ensemble de l'école de 18h15 à 20h. Cette date est à confirmer car la réunion publique est prévue au même moment.

Après une discussion, aucune date ni modalités ne sont arrêtées pour la fête d'école de fin d'année.

Prévoir des réunions de comité des fêtes

6. Les activités pédagogiques

Le projet d'école se poursuit autour du « Mieux vivre ensemble pour mieux apprendre ensemble ». Une des réponses en dehors de ce qui a été précédemment évoqué est la logique de parcours de l'élève qui devrait conduire à l'engagement des élèves dans les projets, créant ainsi une motivation et du sens. Une des réponses de l'institution a été de privilégier l'école sur la participation à de nombreux projet de circonscription ainsi que de nombreux départs en classe de découvertes.

Plusieurs classes sont engagées dans des projets avec généralement une logique de cohorte de façon à garantir des parcours identiques pour une même classe d'âge :

- **Tara** : toute l'école va bénéficier de l'intervention d'un chercheur qui part régulièrement en expédition avec son bateau dans le cadre du développement durable. Ces interventions devraient s'inscrire dans le projet d'école et donner lieu à une restitution dans la mesure où cela fait plusieurs années que de nombreuses classes en bénéficient et que depuis cette année toutes peuvent avoir une intervention adaptée à leur âge et au programme du niveau. (Julien)
- **Ecole et cinéma** : CP, CE2, CM1 et CM2 mais les CE1 assiste à un spectacle dans le cadre de leur projet de classe (Julien)
- **Rallye maths 92** (CE1b et CE2B) (Maryline)
- **Projet Céréales pour les CM1/CM2** (Claudine)
- **Parcours** :
 - **Parcours métamorphose** : CE1 A et CP2 (Anne Laure)
 - **Parcours Rytm and jazz**: UPE2A (Fanny)
 - **Parcours Citoyen CE2** : à la découverte de ma ville, ses institutions... (Aurélie)
 - **Parcours patinoire** : CM1 (Marie)
 - **Parcours sportifs** :
 - Gym : CP1 – Athlétisme : CP2
 - Escrime : CE1 A et B
 - Handball : CE2B et Foot pour le CE2A
 - Basket : CM2
 - S'inscrit dans le parcours la participation de tous Cross et plateau athlétique : participation de toute l'école
 - **Parcours artistiques et culturels** : mise en place des dépliages, technique pour aborder les œuvres qu'elles soient graphiques, musicales, architecturales...
- **Classes transplantées** :
 - CM1A et CM1B : dans la continuité du projet patinage (Marie) du 5 au 14 mars à Megève
 - CM2B : du 5 au 14 février à Megève (Agathe)

Question des parents :

- Une demande de bilan de rentrée concernant la décharge de la direction sur un mi-temps est faite. Il en ressort qu'il est encore un peu tôt pour faire un bilan mais que même si la charge de travail de direction de l'école est considérable le travail sur le climat entamé l'année dernière est poursuivi dans le même esprit et que les enseignants sont confiants sur le sujet.
- La question est posée par les parents de ce qu'il en est de l'intervenant Musique. Un recrutement est en cours mais le conservatoire peine à trouver une personne qui convienne.
- Concernant Philippe Gilbert (AMI : AVS ville) il est actuellement présent jusqu'en janvier les lundis, mardis et jeudis après-midi. A l'heure actuelle nous n'avons pas eu confirmation officielle de ce qui adviendra à compter de janvier, mais il devrait réintégrer l'école à plein temps.
- EILE : les parents demandent ce qu'il en est des cours d'espagnol et de portugais. Une confusion est faite lors du sondage fait en février pour lequel les parents pensent qu'il s'agit d'un engagement. Le prochain sondage prendra en compte cette remontée de façon à ce qu'il n'y ait pas cette confusion. Il est également demandé pourquoi il n'existe pas ces derniers cours les ambassades d'Amérique latine sont-elles sollicitées. Une réponse sera cherchée dans la mesure du possible. La question est également posée sur le regroupement entre école qui est difficile à gérer pour les familles en termes de déplacement.

7. Point sur la coopérative

6160 euros en caisse. Le premier appel a rapporté plus que l'an dernier. Cela va servir aux jeux de cours, aux projets de classe mais aussi peut-être à de l'investissement dans des outils numériques (tablette, BeeBot pour la programmation)

8. Point divers :

- Photographe : le 30 novembre
- Livret : deux dans l'année en janvier et juin

Le conseil d'école est clos à 20h30.

La directrice
Maryline LAVENIER

La secrétaire de séance
Fanny COMPAGNON